

PNTH Terre en action

Dimension transfrontalière du projet Juillet 2017

Les membres du comité de pilotage souhaitent expliciter la dimension transfrontalière du projet pour lever les questionnements quant au financement de projets citoyens locaux français ou wallons.

Nous injectons la dimension transfrontalière à 2 niveaux lorsque nous choisissons d'aider financièrement une initiative citoyenne :

- pour des projets d'habitants transfrontaliers dans leur réalisation et donc localisés sur la frontière. Nous avons l'exemple d'un projet d'exposition photographique du côté français qui est devenue, grâce à notre appui, une expo itinérante en transfrontalier en partenariat avec des photographes amateurs wallons.
- pour des projets localisés soit sur le versant wallon, soit sur le versant français : l'objectif est de faire prendre conscience que l'on fait partie d'un territoire exceptionnel dans un projet plus vaste via la mise en réseau, pour élargir le regard au delà de la frontière, et mieux connaître et faire connaître les richesses patrimoniales qui entourent son lieu de vie et constituent le Parc naturel transfrontalier.

Le caractère transfrontalier spécifique du projet se juge à plusieurs niveaux :

- *le dispositif qui se met en place* : des outils communs sont utilisés par tous les opérateurs : liste de discussion, intranet, base de données contacts. La communication se fait sous l'identité PNTH, la chargée de projet est en poste transfrontalier
- *les formations* mêlent intervenants et publics français et wallons
- *l'inventaire des compétences en interne mises à contribution de part et d'autre de la frontière* : tous les groupes de travail sont transfrontaliers, la liste de discussion élargie aux équipes permet un partage de compétences et de connaissances
- *les opérateurs qui interviennent de part et d'autre de la frontière* se nourrissent de leurs expériences passées pour enrichir leurs actions sur le pays voisin
- *des événements* : ils sont tous co-organisés en alternance en France et en Belgique, pour faire découvrir les initiatives mais aussi le territoire, et se former
- *des réseaux qui peuvent se connecter de part et d'autre de la frontière* ; des collectifs existent déjà dans chaque versant, nous les mettons en contact pour partager les connaissances, les façons de travailler, les ressources, les expériences... Pour améliorer la connaissance et la cohésion territoriales. L'objectif est d'arriver à un maillage gommant la frontière pour un vrai projet de territoire.

Avec à terme l'objectif de *créer des dynamiques d'habitants de manière ponctuelle* : les gens souhaitent agir sur leur environnement proche et les projets se font à échelle très locale (rue, quartier, village) pour commencer. Nous les invitons alors à regarder de l'autre côté de la frontière pour des partenariats dans un seul et même projet ou pour une mise en réseau de plusieurs projets semblables de part et d'autre de la frontière.

Lors du COMAC du 28 septembre nous souhaitons donc connaître les modalités d'éligibilité des dépenses d'accompagnement des projets.

Il s'agira par exemple :

- de matériel pour un projet local d'habitants (panneaux pédagogiques pour un sentier, support d'expo photos, mobilier urbain pour un aménagement de parcelle...)
- de matériel en grande quantité pour redistribuer au réseau (kit pour fabriquer des nichoirs, graines...)
- d'une partie des travaux lors de chantiers de restauration d'un patrimoine bâti ou de nettoyage d'un site public ou privé mais ouvert au public (étude, défrichage, élagage...)
- de formations (intervention de prestataires externes)
- de visites de sites